



Mairie de Montrottier
Département du Rhône

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024

BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	Montants	Variation observée entre 2024 et 2023 (crédits ouverts au BP)
Chap. 011 – Charges à caractère général	572 760.00 €	+ 20.92 %
Chap.012 – Charges de personnel, frais assimilés	495 436.47 €	+ 2.96 %
Chap.014 – Atténuations de produits	36 000.00 €	
Chap. 022 – Dépenses imprévues	0 €	- 60 000.00 €
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	152 921.01 €	-2.85 %
Chap.66 – Charges financières	42 500.00 €	+ 84.78 %
Chap.67 – Charges spécifiques (Charges exceptionnelles)	2 000.00 €	-77.78 %
Total des dépenses réelles	1 301 617.48 €	+ 4.95 %
Chap. 042. Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 200.00 €	+ 1032.00 €
Total des dépenses d'ordre	1 200.00 €	+ 1032.00 €
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 2024	1 302 817.48 €	+ 5.03 %

Explications principales à l'évolution des dépenses réelles prévisionnelles 2024 par rapport aux crédits ouverts au budget primitif 2023

Chap. 011 – Charges à caractère général	<p>Principaux indicateurs :</p> <p>↗ Budgétisation des coûts liés au fonctionnement du réseau de chaleur secondaire / ↗ Augmentation significative des primes d'assurance / ↗ Prévission en hausse des frais de nettoyage des bâtiments ainsi que des frais d'entretien et de réparation des bâtiments et des véhicules.</p> <p>↘ Prévission à la baisse de la facture d'énergie - électricité ainsi que des taxes foncières.</p>
Chap.012 – Charges de personnel, frais assimilés	Prévission en hausse liée à l'évolution du statut de plusieurs agents et à l'intégration des augmentations du minimum de traitement et du point d'indice sur un exercice.
Chap.014 – Atténuations de produits	Maintien des prévisions associées aux montants à reverser à la CCMDL au titre de l'attribution de compensation négative.

Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20240328-DE2024-17-1-BF
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024

Chap.022 – Dépenses imprévues	Pas de dépenses imprévues en M57 hors autorisation de programme / autorisation d'engagement.
Chap.65 – Autres charges de gestion courante	Principaux indicateurs : ↗ (+) Admission de créances en non-valeur – ↘ (-) <i>prévision en baisse</i> du montant de la contribution à verser à l'OGEC / Fin du système de gestion autonome du budget « fournitures scolaires » de l'école publique redimensionné sur un exercice.
Chap.66 – Charges financières	Augmentation des intérêts de la dette bancaire liée à la souscription d'un prêt relai.
Chap.67 – Charges spécifiques (exceptionnelles)	Basculement de plusieurs comptes au chapitre 65. Le chapitre ayant changé de dénomination comprend les seules prévisions liées aux titres annulés sur exercices antérieurs.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Libellés	Montants	Variation observée entre 2022 et 2023 (crédits ouverts au BP)
Chap. 013 – Atténuations de charges	12 000.00 €	
Chap.70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	90 300.00 €	+ 0.33 %
Chap.73 – Impôts et Taxes	78 080.00 €	+ 4.68 %
Chap.731 – Fiscalité locale *	594 996.00 €	
Chap.74 – Dotations et participations	289 508.00 €	- 0.26 %
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	119 600.00 €	+ 10.33 %
Chap.77 – Produits spécifiques (exceptionnels)	1 000.00 €	
Total des recettes réelles	1 185 484.00 €	+ 3.57 %
Résultat de fonctionnement reporté	117 333.48 €	+ 22.53 %
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2024	1 302 817.48 €	+ 5.03 %

*Chap.731 – Fiscalité locale * = chapitre nouvellement créé avec le passage à la M57 (il comprend ici les recettes prévisionnelles associées au compte 73111 – impôts directs locaux et au compte 73154 (anciennement 7336) – droits de place – ces comptes figuraient au sein du chapitre 73 en M14). – La variation observée est proposée en cumulant les prévisions des deux chapitres au regard du seul chapitre 73 en 2023.*

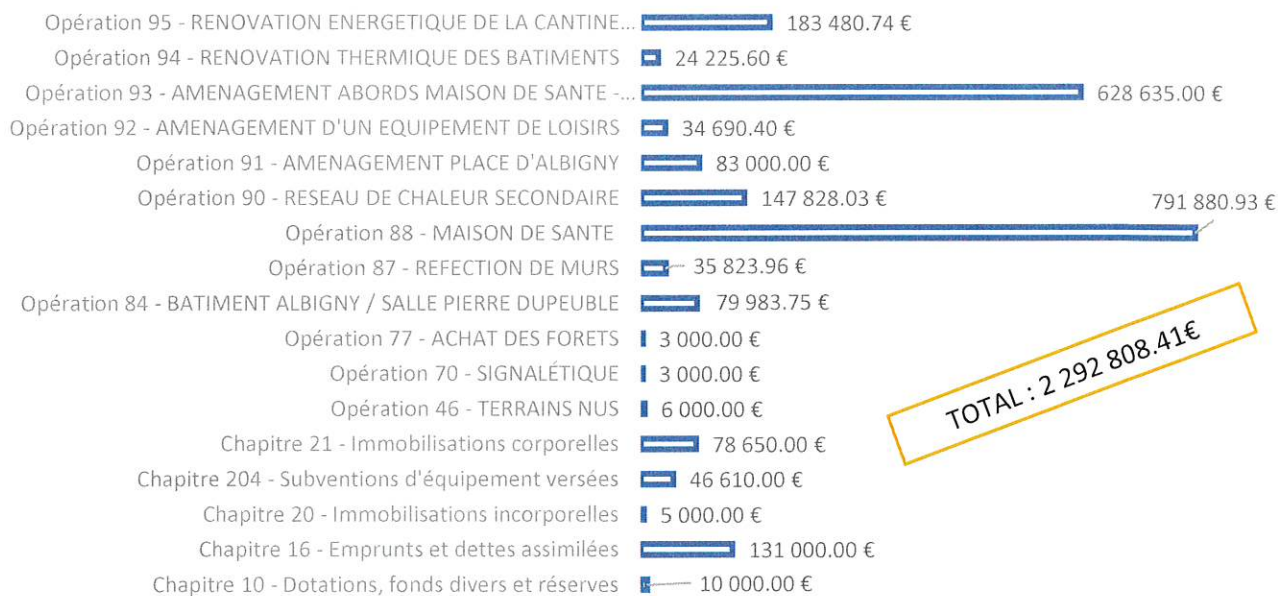
Explications principales aux variations observées entre les recettes réelles de fonctionnement 2023 et 2024	
Chap. 013 – Atténuations de charges	Sans variation.
Chap.70 – Produits des services, du domaine et ventes diverses	Variation non significative (+0.33 %)
Chap.73 – Impôts et Taxes	⇒ Prévision prudente du produit de fiscalité indirecte.
Chap.731 – Fiscalité locale	<p>Pas d'évolution des taux en 2024.</p> <p>⇒ Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 29.23 %,</p> <p>⇒ Taux de Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 43.35 %,</p> <p>⇒ Taux de Taxe d'Habitation (TH) (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 15.79 %.</p> <p>⇒ Produits fiscaux 2024 attendus :</p> <p>TFPB : 377 944 €</p> <p>TFPNB : 43 957 €</p> <p>TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) : 24 127 €</p> <p>⇔ 446 028 €</p> <p>⇒ Effet du coefficient correcteur : + 147 968 €</p> <p>Soit un produit prévisionnel de fiscalité directe locale de 593 996 €.</p>

Chap.74 – Dotations et participations	Prévisions prudente du produit issu de la DGF et en légère baisse du fonds départemental de la taxe professionnelle. Baisse du produit de compensation versé par l'Etat au titre des exonérations de taxes foncières.
Chap.75 – Autres produits de gestion courante	Prévision en hausse liée à l'évolution des recettes issues des charges locatives.
Chap.77 – Produits spécifiques (exceptionnels)	Sans variation.

SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Répartition des dépenses d'investissement inscrites au Budget Primitif 2024



LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

Répartition des recettes d'investissement inscrites au Budget Primitif 2024



Zoom sur les subventions : montant attendu – 487 933.20 €

Région AURA – 134 151 €

Maison de Santé (87 935) : subvention principale : 77 935 € / Fibois - 10 000 €

Entrée Sud de l'Agglomération : 25 000 €

Aire de jeux : 21 216

Etat – 323 782.20 €

Aire de jeux – DETR – solde : 6 582.40 €

Aménagements des abords de la Maison de Santé – DETR – avance 30 % : 37 921.50 €

Maison de santé – DSIL : solde 70 % : 179 791.50 €

Rénovation thermique des vestiaires du stade et de la salle Pierre Dupeuble – DSIL – Solde 70 % (34 426 €)

Réseau de chaleur secondaire – DSIL – solde 70 % (65 060.80 €)

Fonds européen – FEADER – Maison de Santé : 30 000 €

Prêt relai de 500 000 €

Il est proposé de souscrire un prêt relai sur 2 ans à hauteur de 500 000 € afin de pouvoir bénéficier d'un apport de trésorerie nécessaire au règlement des opérations en cours : Maison de Santé et réseau de chaleur de secondaire dans l'attente du versement de l'intégralité des subventions et du FCTVA 2024 et 2025 à percevoir au titre de ces opérations. La commune s'endettera donc à court terme sans pour autant reporter cette dette au prochain mandat.

Budgets annexes - Lotissements

Considérant que l'objectif est de parvenir à vendre à court terme les terrains concernés, les prévisions 2024 seront minimalistes.

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT MONTROTTIER

PREVISIONS BUDGETAIRES 2024

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions de l'exercice 2023	15 443.18 €	15 443.18 €	341 930.63 €	341 930.63 €

BUDGET ANNEXE – LOTISSEMENT LA MADELEINE

PREVISIONS BUDGETAIRES 2024

	SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Prévisions de l'exercice 2023	10 000.00 €	10 000.00 €	428 339.97 €	428 339.97 €



Accusé de réception en préfecture
069-216901397-20240328-DE2024-17-1-BF
Date de télétransmission : 04/04/2024
Date de réception préfecture : 04/04/2024